CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E142679** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2026**

ÉDITÉ LE 14/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2008

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 05/11/2024

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 502348386

Siret : 502 348 386 00025

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 01712

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-100477

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-100477

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE
CHRISTOPHE DESVIGNES

384 CHEMIN DES LONGS PRES
ZA
38660 LUMBIN

Téléphone : 04 76 13 42 69 **Fax :**
Portable : 06 23 47 16 97

Responsabilité légale :
DESVIGNES CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet : http://www.desvigneschristophe.com/

E-mail : charpente-desvignes@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 497 931 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	05/12/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	05/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E142679** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2026**

ÉDITÉ LE **14/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2008
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 05/11/2024
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 502348386

Siret : **502 348 386 00025**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 81 01712
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-100477
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-100477

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE CHRISTOPHE DESVIGNES**

384 CHEMIN DES LONGS PRES
ZA
38660 LUMBIN

Téléphone : 04 76 13 42 69 **Fax :**
Portable : 06 23 47 16 97

Site Internet : http://www.desvigneschristophe.com/
E-mail : charpente-desvignes@orange.fr

Responsabilité légale :
DESVIGNES CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/12/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.